

Théologie et pratique de l'autorité dans l'islam

par Moussa Bongoyok, Ph. D.

Introduction

Le contexte africain a connu des bouleversements sociopolitiques qui ne sauraient nous laisser indifférents. Notre continent est passé du pouvoir des royaumes et des chefferies traditionnelles à la colonisation puis à l'indépendance avec son phénomène de monopartisme et, tout récemment, à la démocratie avec ses corollaires qui sont entre autres le multipartisme et les mouvements de défense de droits de l'homme et des libertés. Bien entendu le tout est chapeauté par le néo-colonialisme sous ses formes variées et parfois subtiles. Nous ne perdons pas de vue les assauts de l'intégrisme musulman et de la Charia (loi islamique) dans plusieurs pays et régions d'Afrique. A la lumière de tout ce qui précède, force est de constater que le continent fait face à une crise d'autorité. Cette crise d'autorité au niveau séculier n'est pas sans influencer L'Eglise. Car, autant le dire, elle a aussi connu à peu près les mêmes bouleversements. Il est donc tout à fait indiqué que nous reconsidérons la notion d'autorité.

Dans cet effort de réflexion, il n'est pas superflu de voir aussi ce qui se passe dans d'autres religions. C'est la raison pour laquelle nous allons présentement parler de la théologie et de la pratique de l'autorité dans l'islam. L'islam, on ne le soulignera pas assez, est une religion qui ne cesse de gagner du terrain sur le sol africain où presque deux personnes sur quatre la pratiquent. Il serait donc anormal de ne pas prendre en compte le point de vue islamique en traitant un sujet aussi important que celui de l'autorité. Nous le ferons en considérant respectivement la définition du mot autorité, la doctrine de l'autorité selon le Coran, la doctrine de l'autorité dans la Sunna (Tradition islamique), la pratique de l'autorité dans l'islam et nous parlerons enfin de l'attitude du chrétien face à la conception et à l'exercice de l'autorité dans l'islam. Notre analyse sera brève, compte tenu du temps imparti au présent exposé.

I. Définition

Le mot technique le plus utilisé dans l'islam pour désigner l'autorité est سلطان (sultân).¹ Ce mot découle du verbe arabe **salata** (proche de l'akkadien **shalātu** et du cyriaque **shultânâ**) et signifie « être dur », « être fort ». Ce verbe est surtout utilisé dans

l'ancienne poésie arabe mais, curieusement, il n'apparaît pas dans le Coran. C'est plutôt le substantif **sultân** qui est souvent utilisé dans le livre saint de l'islam. Dans le contexte coranique, ce mot désigne :

- 1) l'autorité spirituelle, morale et magique. C'est ce qu'on perçoit quand le Coran déclare que les prophètes reçoivent leur autorité de Dieu (cf. S. 14 ('Ibrâhim):22). Les idolâtres y sont aussi souvent invités à produire l'autorité qui supporte leurs croyances.
- 2) le pouvoir. Ici, c'est souvent le pouvoir de Satan sur les hommes qui est désigné (cf. S. 15 (Al-hijr) :42 ; S. 16 (An-Naĥl /les abeilles) :99-100 ; S. 17 (Al-Isrâ' /le voyage nocturne) :65 ; S. 34 (Saba' /l'heure de la fin du monde) :21).²

Dans les Hadiths, le mot **sultân** a exclusivement le sens de pouvoir, qu'il s'agisse du pouvoir de Dieu ou du pouvoir gouvernemental.

Dans la communauté islamique, surtout à partir du 11^{es} de notre ère, ce mot désigne aussi le détenteur d'un pouvoir, d'une autorité. En effet, les dirigeants musulmans (jusque-là appelés khalifes) ont commencé à s'attribuer le titre de sultân (synonyme de walî « patron, gouverneur). En 1055 (avec l'arrivée des Saldjuqides), ce titre devint « le plus élevé que puisse porter un chef musulman. »³ Toutefois, au-delà des considérations historiques, la communauté musulmane s'appuie sur le Coran quant aux contours du pouvoir.

II. La doctrine de l'autorité selon le Coran

Selon le Coran, la véritable autorité est celle de Dieu. (Cf. S. 1(Al-Fâtihah /prologue) : 2 ; S. 7 (AL-A'râf/endroit surélevé entre l'enfer et le paradis) :54 ; S. 59 (Al-Hashr/l'Exode) :23 etc.⁴ Dans le verset 54 du chapitre 7, par exemple, il est écrit :

Votre Seigneur, c'est Allah, qui a créé les cieux et la terre en six jours, puis S'est établi « istawâ » sur le Trône. Il couvre le jour de la nuit qui

¹¹ D'autres termes sont utilisés pour désigner l'autorité à l'instar de « qudra't », « iqtidâr », « i'tibâr » et « isnâd ».

² Les références coraniques varient suivant les éditions du Coran. Dans le cadre de ce travail nous avons choisi celui qui a été édité par le Complexe de roi Fahd en l'an 1415 de l'hégire. Pour cette partie de l'exposé, nous nous sommes inspiré de *Encyclopedia of Islam* CD-Rom Edition v. 10 (Leiden : Koninklijke Brill NV, 1999). SULTAN.

³ *Dictionnaire de l'islam : religion et civilisation.* (Paris : Albin Michel, 1997)

⁴ Il est aussi intéressant de parcourir toute la liste des attributs de Dieu dans le Coran. p.801.

poursuit celui-ci sans arrêt. (Il a créé) le soleil, la lune et les étoiles, soumis à son commandement. La création et le commandement n'appartiennent qu'à Lui. Toute gloire à Allah, Seigneur de l'Univers !

Ce verset souligne clairement que le commandement n'appartient qu'à Allah. « Le musulman est convaincu que Dieu est le Créateur et le Gouverneur de l'univers sans aucun autre associé »⁵. Allah est l'Unique, le totalement autre, l'incomparable, l'Unique au sens de « Ahad » l'indivisible et non de « wahid » (le « un » qu'on peut diviser). De ce fait, personne ne peut partager ne serait-ce qu'un atome de son autorité. Allah peut investir quelqu'un de l'autorité, le rendre capable de refléter une partie de cette autorité avec sa divine permission. Mais, comme le dit si bien Ahmad Shafaat,

Le point de départ de la conception islamique du pouvoir et de l'autorité humaine est la proclamation : La ilaha illa allah (il n'y a de dieu que Dieu). Le Coran lie souvent cette déclaration, constituant la première partie de la confession de foi fondamentale de l'islam, avec la proclamation affirmant que l'autorité et le pouvoir sont dans les mains de Dieu seul (2 :165 ; 5 :17, 12 :40, 13 :31, etc.), Cela veut dire qu'aucun être humain n'est en droit d'exercer ni pouvoir ni autorité sur un autre être humain, sauf entant que serviteur de Dieu.⁶

L'autorité musulmane est donc soumise à Allah quoiqu'elle mérite le respect et l'obéissance des croyants. C'est ainsi que le Coran déclare « O les croyants ! Obéissez au Messager et à ceux d'entre vous qui détiennent le commandement » (S. 4 :59)⁷. Il s'agit précisément ici des spécialistes des sciences religieuses (ou Docteurs de la loi) et des chefs. La tradition musulmane donne encore d'autres précisions sur ces aspects.

III. La doctrine de l'autorité dans la Sunna (Tradition)

La théologie islamique s'appuie aussi bien sur le Coran que sur la Sunna (Tradition), d'où la nécessité de prendre en considération l'enseignement des Hadiths sur l'autorité. Comme nous l'avons relevé plus haut, l'autorité est exclusivement perçue en terme de pouvoir dans les Hadiths. Seulement, conformément aux indications

⁵ Aboubaker Djaber ELDJAZAIRI *La voie du musulman* (Médine : Université de Médine, 1985) p. 21.

⁶ Ahmed Shafaat « Le pouvoir et son opposition dans une perspective islamique » (Traduit par E. Godard en 2001) [www. Islamicperspectives.com/LePouvoirEtSonOpposition.htm](http://www.Islamicperspectives.com/LePouvoirEtSonOpposition.htm) accédé le 7/1/2008.

⁷ Les exégètes appellent ce verset le « verset des princes ».

coraniques, le pouvoir véritable n'est que celui de Dieu. Le pouvoir du dirigeant humain n'est que l'ombre du pouvoir divin d'où l'expression « le pouvoir gouvernemental n'est que l'ombre de Dieu sur la terre »⁸. C'est à ce titre que, selon la Tradition musulmane, l'autorité ne doit s'exercer que dans la plus stricte dépendance d'Allah. Quand le détenteur d'autorité s'écarte de la voie de la soumission à Allah ou va à l'encontre des recommandations de la religion, il est tout à fait permis de le reprendre. Selon la tradition, Muhammad aurait dit que « la meilleure guerre sainte est la parole de vérité dite à un Sultan injuste »⁹. Cependant, la même tradition souligne qu'« un sultan tyrannique pendant soixante-dix ans vaut mieux pour une nation qu'une seule heure d'anarchie »¹⁰. En clair, l'anarchie est plus redoutable qu'une autorité mal exercée. Cette noble conception ouvre malheureusement la voie à certains abus dans l'exercice de l'autorité au sein de la communauté musulmane.

IV. La pratique de l'autorité dans l'islam

Puisque l'autorité véritable n'est que celle d'Allah tant à la lumière du Coran que de la Tradition, le musulman s'efforce de placer les intérêts de la religion avant toute autre chose. Une simple observation des gestes et des paroles du musulman suffit pour se rendre à l'évidence que, dans tout ce qu'il fait, il commence d'abord par l'invocation du nom de Dieu : **Bis-millâhir Rahmânir-Rahîm** (au nom d'Allah, le Clément, le Miséricordieux). Dieu entre dans tous les secteurs de la vie. La religion est présente partout. A cet effet l'analyse faite par BERGMAN, lorsqu'il argumentait le fait que les pays arabes perçoivent le pétrole comme un don de Dieu pour propager l'islam, est très pertinente. Selon lui « Pour discerner le lien entre le pétrole et la puissance islamique, il faut se représenter que la religion et la politique, la religion et l'Etat font dans l'islam partie d'un tout »¹¹. La frontière entre le religieux et le séculier est pratiquement inexistante dans l'islam. Muhammad lui-même, de son vivant, détenait en même temps le pouvoir religieux, politique, judiciaire et militaire. Pourtant, « dans l'Arabie pré-

⁸ Cf *Encyclopedia of Islam* SULTAN (notre traduction).

⁹ Tradition tirée du livre de GHAZALI *Le civisme du musulman* (Ile de France: Créatif livres, 1994) p.199.

¹⁰ Hadith cité par Muld al-Bara et cité par David ROBINSON et Jean-Louis TRIAU *Le temps des marabouts* (Paris : Karthala, 1997) pp. 17-18

islamique, les fonctions de commandements n'étaient pas concentrées entre les mains d'un seul homme. Dans chaque tribu il y avait un chef ou sayyid (...) mais son autorité était limitée. Il présidait comme *primus inter pares* les conseils des notables de la tribu et, dans la mesure où il était respecté, on écoutait attentivement ce qu'il disait : seul un homme possédant lui-même une certaine influence pouvait se risquer à émettre un avis différent »¹². A ses côtés, il y avait un chef de guerre (appelé **qâ'id**) et un administrateur de la justice (appelé **hakam**, ce qui signifie arbitre). Le fait que Muhammad et les premiers khalifes aient assumé à eux seuls tous ces rôles est assez révélateur. D'ailleurs, un manuel vulgarisé par l'Agence des musulmans d'Afrique stipule clairement que

L'islam est un code compréhensif qui traite de tous les aspects de la vie. Il est Etat et Pays ou Gouvernement et Nation, il est Morale et Force ou Clémence et Justice, Culture et Lou ou Science et Jugement ; il est Matière ou Gain Richesse, il est Jihad et Exhortation ou Armée et concept. De même qu'il est doctrine véridique et dévotion sincère »¹³.

C'est curieux de voir que, des vingt préceptes présentés, celui-ci est placé en première position.

A la lumière de ce qui précède, tout se passe comme si, dans l'islam, l'autorité ne s'exerce que dans l'esprit de la religion et pour l'intérêt de la religion. Tous les moyens sont mis en jeu pour que l'islam se propage et se solidifie davantage. La situation qui prévaut actuellement au Nord du Nigeria où des Etats ont adopté la Charia en violation de la constitution de la République Fédérale du Nigeria est une preuve que l'autorité religieuse passe avant tout même s'il est tout aussi vrai que, dans le contexte nigérian, d'autres enjeux se cachent derrière cette réalité.

La primauté des intérêts islamiques avant tout autre intérêt est clairement exprimé par de nombreux théologiens et dirigeants musulmans. Ceci est particulièrement manifeste chez ceux qui ont une tendance islamiste. En 1928, par exemple, Hassan al-Banna fonda le mouvement des Frères musulmans (en Egypte) et déclare ouvertement qu'il ne reconnaît la légitimité d'un gouvernement que s'il agit

¹¹ G. BERGMAN *Le défi de l'islam* (Paris : Les Bons Semeurs, s.d.) p. 17.

¹² W. Montgomery WATT *La pensée politique de l'islam* (Paris : PUF, 1995) p. 21.

¹³ *Vingt préceptes pour mieux comprendre l'islam* (Koweït : Agence des Musulmans d'Afrique, 1990). p. 8.

conformément à la loi islamique. C'est la conviction de ce mouvement et de la plupart des mouvements islamistes dans le monde. Ahmeed Deedat, l'apologiste musulman sud-africain dont les écrits et les vidéos sont encore largement diffusés à travers le monde et ce en plusieurs langues, n'hésitait pas à écrire que «le Coran est la future constitution du monde.» Ceci est révélateur d'une vision particulière du monde et de l'autorité. Bien entendu, de nombreux musulmans ne voient pas le monde de cette manière. Seulement, il convient de relever que même des dirigeants musulmans qui n'appartiennent pas à la mouvance islamiste et qui voulaient même contrecarrer les actions islamistes, se sont livrés au jeu des islamistes et sont tombés dans le même piège. L'article de Farish Noor sur l'islam et la politique en Malaisie en est une éloquente illustration.¹⁴

S'il est admis que la notion de l'autorité dans l'islam est fortement tributaire de celle d'Allah, il n'en demeure pas moins vrai que cela donne lieu à des abus dans la vie courante. Le dirigeant peut facilement basculer dans l'autoritarisme et des abus de toute sorte sans être contesté puisque son autorité vient de Dieu dont il est le représentant. Contester son ordre, c'est contester le pouvoir du Créateur. Ceci est particulièrement frappant quand on sait que l'exercice de l'autorité ne se limite pas à la seule personne du dirigeant mais aussi à toute sa famille. Un proverbe arabe dit d'ailleurs : **kalbu sultân sultân** (le chien du sultan est sultan). Ceci montre jusqu'à quel point peut s'étendre la conception de l'autorité dans la conception populaire¹⁵. Pire encore, l'exercice de l'autorité peut être assez désastreux pour la population non musulmane. Dans la pensée musulmane, l'islam est la meilleure religion (S. 3 : 110). Puisque la communauté musulmane est la meilleure, elle a le droit et même le devoir de combattre les autres religions. En effet, le Coran déclare clairement « Et combattez-les jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'association et que la religion soit entièrement à Allah seul » (S.3 :193). C'est d'ailleurs l'un des passages cités pour justifier le **jihâd**, la guerre sainte. Cela est appuyé par la Tradition qui recommande de tuer ceux se détournent de

¹⁴ Farish Noor « Islam et Politique en Malaisie : une trajectoire singulière » in *Critique Internationale* No 13 – octobre 2001 pp. 103-118.

¹⁵ Dans beaucoup de tribus islamisées d'Afrique et en particulier chez les peuls que nous connaissons mieux, même la qualité de vêtement qu'on porte traduit le genre d'autorité qu'on a. Par exemple, celui qui porte une chemise ou un T-Shirt a moins d'autorité que celui qui porte un long vêtement qui arrive

l'islam (Hadith Bukhari Vol 9 :5). Ceci étant, l'autorité du musulman est mise à profit, autant que faire se peut, pour combattre les autres religions et propager l'islam car « N'est pas homme de Dieu celui qui reçoit des lois, de chez un autre que Dieu,¹⁶ qui les a envoyées par l'intermédiaire du prophète Mohammed que les salutations et les bénédictions de Dieu soient sur lui ». ¹⁷ En clair, le musulman qui est soumis à une loi autre que celle qui découle des prescriptions islamiques ne saurait se considérer comme un vrai musulman selon cet auteur. Son souci est l'établissement d'un Etat islamique. C'est malheureusement une revendication à la mode dans les cercles intellectuels musulmans du continent africain.¹⁸

Un autre point important à souligner est que, dans la vie courante, beaucoup de musulmans ne considèrent pas l'humilité comme une vertu mais plutôt comme une faiblesse. L'image d'un « dirigeant –serviteur » est difficile à concevoir même si, à partir de l'époque des Omeyyades (660-749) l'expression '**abd Allah** (serviteur de Dieu) a souvent précédé le nom du Calife¹⁹. Le dirigeant est servi, il est honoré, il est entouré de griots qui chantent sa gloire, il est écouté et obéi mais, à proprement parler, ce n'est pas lui qui sert les autres.

Nous ne saurons clore cette partie sans parler de l'exercice de l'autorité dans un cadre purement religieux. Dans l'islam, la question de l'existence d'une autorité religieuse peut être déroutante. Pour ARKOUN,

Le problème ne devait même pas se poser en théorie, du moment que, étant donné qu'il n'y a pas de place dans l'islam dans l'islam ni pour un clergé ni pour une administration des sacrements, il ne devrait donc point s'y trouver une hiérarchie religieuse ou un appareil représentatif d'un pouvoir religieux distinct de celui de caractère politique et civil. Dans la réalité, les choses sont un peu plus complexes, parce que dans l'histoire de l'islam, on a vu effectivement se développer toute une série de figures, comme vous dites d'« hommes de religion » qui exercent un réel pouvoir de contrôle sur les croyances, d'orientation des masses populaires et de conseil vis-à-vis des gouvernants. Il s'agit, en somme, d'une espèce de

jusqu'aux pieds ou un grand boubou. Ces exemples, pris parmi tant d'autres, nous permettent de voir que la notion de l'autorité n'est pas toujours bien assimilée par la population musulmane.

¹⁶ Nous avons respecté la ponctuation du document ;

¹⁷ SAID KUTB *Jalons sur la route de l'islam* (Salimiah : International Islamic Federation of Student Organizations, s.d.) pp. 140-141.

¹⁸ Cf. Christian COULON *Les musulmans et le pouvoir en Afrique noire* (Paris : Karthala, 1983) p. 173.

¹⁹ Janine et Dominique SOURDEL *Dictionnaire historique de l'islam* (Paris : PUF, 1996) p. 12. Il est aussi bon de noter pour mémoire que le Califat qui a commencé avec la dynastie des Omeyyades a continué jusqu'au 30 octobre 1918, date à laquelle l'Empire turc s'est effondré et, avec lui, le Califat.

classe ou de caste à laquelle il faut rendre des comptes du moment qu'elle est composée surtout d'hommes qui ont une connaissance approfondie de la théologie et, encore plus de la loi, dans le sens le plus totalisant dont nous avons parlé jusqu'à présent. Si bien que le pouvoir politique et civil ne peut certainement pas se passer de leur autorité. Cette dernière est ordinairement liée au prestige de célèbres facultés de théologie qui constituent dans le monde islamique, des institutions désormais classiques. La plus fameuse est celle d'al-Azhar, au Caire, mais il faut évoquer ici, parmi celles qui représentent les pôles de référence de l'orthodoxie sunnite, celle de Tunis, la Zaytûna et celle de Fès la Qarawiyyûn, tandis que pour le monde shî'ite, il faudrait citer celle de Najaf, en Irak, et celle de Qumm en Iran.²⁰

En réalité, puisque aucune distinction n'est faite entre le religieux et le séculier, la plus haute autorité religieuse englobe toutes les autres formes de pouvoir et relativise par ce fait même celui des dirigeants religieux musulmans. Les conséquences d'une telle approche peuvent être désastreuses, surtout dans des contextes où vivent aussi d'autres communautés religieuses. Comment le chrétien/ la chrétienne doit il/elle réagir face à la conception et à la pratique de l'autorité dans l'islam ?

V. Le chrétien face à la conception et à la pratique de l'autorité dans l'islam

D'autres orateurs analyseront beaucoup plus en profondeur ce thème tant du point de vue de la théologie que de l'éthique chrétienne. Pour cela, nous allons nous contenter de souligner la nécessité de marquer la différence dans l'exercice de l'autorité en tant que chrétiens afin que cela serve de témoignage aux musulmans. Au lieu d'abuser de son autorité et de profiter de la position privilégiée dont il jouit pour écraser les autres, le chrétien marquera le musulman par une attitude caractérisée par la droiture, la fidélité, l'amour et l'humilité. Bien entendu, cela n'exclut pas la fermeté quand il le faut. Seulement, personne ne doit être forcé à embrasser la foi chrétienne par exemple. Contrairement à la communauté musulmane qui n'hésite pas à faire pression sur les autres pour qu'ils embrassent l'islam, la communauté chrétienne veillera à ce que la décision d'accepter Jésus soit prise en toute liberté. Au lieu d'imposer ses idéaux, l'autorité chrétienne cherchera à convaincre de telle sorte que les

²⁰ Mohammed ARKOUN et al *L'islam-Religion-Société* (Collection Rencontres islam ; Paris :Cerf, 1982) p. 147.

autres y adhèrent selon leur propre gré. Nous avons d'ailleurs un bon exemple en la personne de notre Seigneur qui s'est abaissé jusqu'au point de laver les pieds de ses disciples mais qui a su aussi être ferme dans la condamnation de l'hypocrisie des pharisiens.

Dans une société rongée par la mauvaise gestion, la corruption et les abus de toute sorte - même là où la foi chrétienne est dominante quand on considère le nombre de ses adeptes et même de ceux qui se veulent chrétiens dans les différents postes de direction - on est en droit de se demander si l'autorité est vraiment exercée dans la crainte de Dieu. Cette interrogation est en même temps une interpellation à mieux faire tant dans nos diverses communautés que dans la société. Ce faisant, nous honorerons notre Seigneur et laisserons aux musulmans un bon témoignage susceptible de favoriser la propagation de l'Évangile dans ce milieu.

Conclusion

Dans l'islam, l'autorité suprême revient à Allah seul. Cela est enseigné aussi bien par le Coran que par la Tradition musulmane. Cette autorité, fondamentalement divine, peut toutefois être déléguée aux hommes principalement aux religieux et aux chefs. Seulement, ceux-là sont tenus d'agir dans l'intérêt de l'islam. Les musulmans croient que l'autorité vient d'Allah. De ce fait, elle doit être gérée pour la gloire d'Allah et l'épanouissement de la communauté musulmane. Dans la pratique, les musulmans en tiennent compte et ne font pratiquement pas de distinction entre la vie séculière et la vie religieuse. Des abus sont aussi relevés dans l'exercice de l'autorité par les musulmans. Il appartient donc aux chrétiens de marquer la différence par une autorité exercée dans la plus stricte dépendance de Dieu mais aussi dans la fidélité, l'amour, l'humilité, la liberté et la recherche du bien-être de tout être humain quelles que soient ses convictions religieuses.

Moussa Bongoyok, Ph.D.

Bibliographie

I. Coran

Le Saint Coran traduction du roi Fahd (Al-Madinah Al-Munawwarah : Presses du complexe du roi Fahd, 1415 A.H.)

II. Dictionnaires

Encyclopedia of Islam CD-Rom Edition v. 10 (Leiden: Koninklijke Brill NV, 1999).

SOURDEL Dominique et Janine *Dictionnaire historique de l'islam* (Paris :PUF, 1996)

Dictionnaire de l'islam : religion et civilisation. (Paris : Albin Michel, 1997)

III. Ouvrages principaux

ARKOUN Mohammed et al. *L'islam-Religion-Société* (Coll. Rencontres islam ; Paris :Cerf, 1982)

BERGMAN G. *Le défi de l'islam* (Paris : Les Bons Semeurs, s.d.)

COULON Christian *Les musulmans et le pouvoir en Afrique noire* (Paris : Karthala,1983)

EL-DJAZAIRI Abour Bakr Djaber *La Voie du musulman* (Médine : Université de Médine, 1985)

GHAZALI *Le civisme du musulman* (Ile de France : Créadif livres, 1994)

KUTB, Said *Jalons sur la route de l'islam* (Salimiah : International Islamic Federation of Student Organizations, s.d.)

ROBINSON David et TRIAU Jean-Louis *Le temps des marabouts* (Paris : Karthala, 1997)
Vingt préceptes pour mieux comprendre l'islam (Koweit : Agence des Musulmans d'Afrique, 1990)

WATT Montgomery *La pensée politique de l'islam* (Paris : PUF, 1995)

Revue et articles sur l'internet

Farish Noor « Islam et Politique en Malaisie : une trajectoire singulière » in *Critique Internationale* No 13 – octobre 2001 pp. 103-118

[www. Islamicperspectives.com/LePouvoirEtSonOpposition.htm](http://www.Islamicperspectives.com/LePouvoirEtSonOpposition.htm) accédé le
7/1/2008

Questions de réflexion et de débat:

1. Comment les musulmans exercent-ils leur autorité dans votre milieu ?
2. Comment les chefs spirituels et temporels musulmans se comportent-ils dans votre contexte particulier ?
3. Que trouvez-vous de positif dans l'exercice de l'autorité islamique ?
4. Quels aspects négatifs relevez-vous ?
5. Comment marquer la différence dans l'exercice de l'autorité dans un contexte islamique ?
6. Quelle doit être l'attitude des chrétiens face à la soif du pouvoir qui caractérise certains musulmans ?
7. Quelles leçons tirons-nous de cet exposé pour notre propre vie, notre famille, notre église locale, notre dénomination, notre contexte social, ou notre pays ?